

## Règles de fonctionnement de l'Ecole de Natation du Renens-Natation

- **Toute personne inscrite à l'Ecole de Natation s'engage à respecter les règles de fonctionnement.**
- **Pensez à vous réinscrire** d'une saison à l'autre, car votre réinscription ne se fait pas de manière automatique.
- En règle générale et pour faciliter l'apprentissage, **les parents n'ont pas accès au bassin.** L'accès aux gradins à la piscine du Mont/Lausanne reste libre, mais uniquement aux gradins. Pour la piscine de la Plaine à Chavannes le mercredi, les vestiaires doivent être évacués avant 15h.
- Le Renens-Natation décline toute responsabilité pour les vols et pour tout dommage subi par le membre à la suite d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie contractée lors de l'utilisation des installations.
- Les enfants sont pris en charge par les moniteurs dès leur arrivée au bassin, **les vestiaires sont sous la responsabilité des parents.**
- Face à la demande croissante de cours d'apprentissage, **le Renens-Natation ne propose que des cours collectifs** (sauf en période estivale).
- Chaque cours vous est facturé 18 CHF (facturés au trimestre) avec un **engagement sur un trimestre complet. Tout trimestre commencé est donc dû.**
- **Toute démission doit se faire par mail ou courrier et être connue avant la fin du trimestre en cours** (avant le 25 novembre 2016 pour le 2<sup>e</sup> trimestre, avant le 10 mars 2017 pour le 3<sup>e</sup> trimestre). Une absence de démission entraînera la facturation et donc l'obligation de paiement du prochain trimestre.
- **Toute personne ne s'étant pas acquittée du montant de sa facture dans les délais impartis se verra refuser l'accès au cours.**
- **15 CHF de frais administratifs annuels vous seront facturés** pour toute nouvelle inscription ou réinscription.
- **Les cours manqués ne sont pas remboursés** sauf sur certificat médical entraînant un arrêt de 4 cours consécutifs minimum.

En vous engageant à l'Ecole de Natation du Renens-Natation, vous vous engagez à respecter ces règles de fonctionnement.

Nicolas Bailly  
Responsable Ecole de Natation